Alimentation humaine: confitures, gelées, marmelades de fruits et crèmes de marrons

2004/0052(CNS) - 21/04/2004 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Caroline JACKSON (PPE-DE, UK), le Parlement européen a approuvé la proposition sous réserve d'un amendement visant à prendre en compte le fait que le terme "Marmelade" est aussi utilisé traditionnellement pour désigner la confiture sur certains marchés locaux allemands.